

459188-2026 - Mise en concurrence

Belgique – Services pour les techniques d'éclairage naturel et artificiel – LOCATION D'ÉCLAIRAGES POUR LES ESPACES MUSÉAUX DE LA FONDATION KANAL

OJ S 126/2026 03/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Fondation Kanal

Adresse électronique: ctoussaint@kanal.brussels

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Loisirs, culture et culte

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: LOCATION D'ÉCLAIRAGES POUR LES ESPACES MUSÉAUX DE LA FONDATION KANAL

Description: Type : Le présent marché est un marché de services au sens de l'art. 2, 21° de la loi du 17 juin 2016 sur les marchés publics. Le pouvoir adjudicateur : Kanal est un musée d'art moderne et contemporain. Kanal possède sa propre collection et a conclu un partenariat avec le Centre Pompidou, qui lui prêtera une sélection importante de ses œuvres. Kanal empruntera et exposera également des œuvres d'art de grande valeur provenant de musées et de collections nationaux et internationaux. Il est donc essentiel que l'éclairage soit optimal et réponde aux normes strictes en matière de conservation et de techniques d'éclairage. Objet du marché : la location d'un éclairage muséal pour les salles d'exposition de la Fondation KANAL, notamment des spots pour des rails triphasés de 240 V et des rails d'éclairage triphasés temporaires supplémentaires, ainsi que des services complémentaires tels que l'installation, des installations d'éclairage sur mesure pour les expositions et l'élaboration de plans d'éclairage et de la documentation correspondante. L'objectif de l'éclairage muséal est d'éclairer les œuvres d'art de manière neutre ou, si nécessaire, de les mettre en valeur, afin de créer des conditions d'observation optimales pour le visiteur, tout en respectant les exigences de conservation des œuvres. L'éclairage contribuera également à créer une ambiance scénographique uniforme. L'éclairage rendra l'expérience des œuvres d'art, de l'exposition et du bâtiment dans lequel elles se trouvent agréable et harmonieuse. Les différentes typologies pour les expositions temporaires nécessitent un large éventail d'options et un matériel d'éclairage extrêmement polyvalent et robuste. Leur longue durée de vie et leur rendement élevé contribuent également aux objectifs écologiques de Kanal. Nota bene : un critère essentiel pour les rails triphasés sur lequel le pouvoir adjudicateur fondera son évaluation est leur compatibilité avec les modèles de projecteurs dont il dispose déjà et qui sont décrits dans l'ANNEXE D. Le pouvoir adjudicateur doit donc pouvoir s'assurer des points suivants : - Compatibilité avec le parc d'éclairage existant ; - Nécessité d'une harmonisation technique au sein d'un écosystème cohérent ; - Normes muséales et exigences de conservation nécessitant une solution sur mesure. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de considérer comme irrecevables les offres des soumissionnaires qui ne sont pas compatibles avec son propre équipement. L'inverse s'applique également. Les appareils d'éclairage proposés doivent être

compatibles avec les rails installés. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de considérer comme irrecevables les offres des soumissionnaires qui ne sont pas compatibles avec ses propres rails.

Identifiant de la procédure: a996e339-841a-473d-b9e8-a14e854ef312

Identifiant interne: PPP19J-189/6167/K-PROD_17

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71318100 Services pour les techniques d'éclairage naturel et artificiel

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

2.1.3. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 600 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: LOCATION D'ÉCLAIRAGES POUR LES ESPACES MUSÉAUX DE LA FONDATION KANAL

Description: Type : Le présent marché est un marché de services au sens de l'art. 2, 21° de la loi du 17 juin 2016 sur les marchés publics. Le pouvoir adjudicateur : Kanal est un musée d'art moderne et contemporain. Kanal possède sa propre collection et a conclu un partenariat avec le Centre Pompidou, qui lui prêtera une sélection importante de ses œuvres. Kanal empruntera et exposera également des œuvres d'art de grande valeur provenant de musées et de collections nationaux et internationaux. Il est donc essentiel que l'éclairage soit optimal et réponde aux normes strictes en matière de conservation et de techniques d'éclairage. Objet du marché : la location d'un éclairage muséal pour les salles d'exposition de la Fondation KANAL, notamment des spots pour des rails triphasés de 240 V et des rails d'éclairage triphasés temporaires supplémentaires, ainsi que des services complémentaires tels que l'installation, des installations d'éclairage sur mesure pour les expositions et l'élaboration de plans d'éclairage et de la documentation correspondante. L'objectif de l'éclairage muséal est d'éclairer les œuvres d'art de manière neutre ou, si nécessaire, de les mettre en valeur, afin de créer des conditions d'observation optimales pour le visiteur, tout en respectant les exigences de conservation des œuvres. L'éclairage contribuera également à créer une ambiance

scénographique uniforme. L'éclairage rendra l'expérience des œuvres d'art, de l'exposition et du bâtiment dans lequel elles se trouvent agréable et harmonieuse. Les différentes typologies pour les expositions temporaires nécessitent un large éventail d'options et un matériel d'éclairage extrêmement polyvalent et robuste. Leur longue durée de vie et leur rendement élevé contribuent également aux objectifs écologiques de Kanal. Nota bene : un critère essentiel pour les rails triphasés sur lequel le pouvoir adjudicateur fondera son évaluation est leur compatibilité avec les modèles de projecteurs dont il dispose déjà et qui sont décrits dans l'ANNEXE D. Le pouvoir adjudicateur doit donc pouvoir s'assurer des points suivants : - Compatibilité avec le parc d'éclairage existant ; - Nécessité d'une harmonisation technique au sein d'un écosystème cohérent ; - Normes muséales et exigences de conservation nécessitant une solution sur mesure. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de considérer comme irrecevables les offres des soumissionnaires qui ne sont pas compatibles avec son propre équipement. L'inverse s'applique également. Les appareils d'éclairage proposés doivent être compatibles avec les rails installés. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de considérer comme irrecevables les offres des soumissionnaires qui ne sont pas compatibles avec ses propres rails.

Identifiant interne: K-PROD_17_1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71318100 Services pour les techniques d'éclairage naturel et artificiel

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 12 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 600 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel général

Description du critère de sélection: Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global de l'entreprise et le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activités de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Niveau(x) minimal(aux): Faire la preuve d'un chiffre d'affaires minimal de 500.000 € pour chacun des trois derniers exercices comptables.

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Apporter la preuve d'expériences similaires. Niveau(x) minimal(aux): Le candidat soumettra une liste de projets qu'il a menés à bien. Ces références doivent se situer dans le domaine des musées. Au minimum 3 expériences, d'au minimum un montant de 25.000 euros HTVA. Elles doivent préciser la partie du projet dont ils étaient responsables, ainsi que démontrer leur expertise dans l'utilisation de l'infrastructure d'éclairage dont dispose le pouvoir adjudicateur.

Critère: Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Description du critère de sélection: Preuve d'un stock suffisant en matière d'éclairage muséal. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit être en mesure de démontrer qu'il dispose d'un stock suffisamment important en matière d'éclairage muséal, comprenant les appareils demandés, afin de pouvoir répondre aux besoins du pouvoir adjudicateur. Cette preuve sera apportée au moyen d'un inventaire indiquant la quantité estimée de chaque produit proposé dont ils disposent en stock. Un stock sera jugé insuffisant si le pouvoir adjudicateur estime qu'il n'est pas en mesure de combler ses besoins programmatifs projeté pour les 3 première années de fonctionnement du musée.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Coût

Description: Prix

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 50

Critère:

Type: Coût

Description: Coefficient dégressif pour les locations de longue durée

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 10

Critère:

Type: Qualité

Description: Qualité des fournitures

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 35

Critère:

Type: Qualité

Description: Eco-responsabilité

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 5

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/189/19J/2026>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner: 04/08/2026

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français, néerlandais

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 03/08/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal de l'entreprise

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Tribunal de l'entreprise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Fondation Kanal

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal de l'entreprise

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Fondation Kanal

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Fondation Kanal

Numéro d'enregistrement: 0682473786

Adresse postale: Square Saintelette 11-12\Saintelettesquare 11-12

Ville: Bruxelles\Brussel

Code postal: 1000

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Point de contact: César Toussaint

Adresse électronique: ctoussaint@kanal.brussels

Téléphone: +32 476376024

Adresse internet: <http://www.kanal.brussels/>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal de l'entreprise

Numéro d'enregistrement: BE 0308357753

Adresse postale: Boulevard de Waterloo 70

Ville: Bruxelles

Code postal: 1000

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: greffe.tefb@just.fgov.be

Téléphone: +32 25577651

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1. ORG-0003

Nom officiel: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Numéro d'enregistrement: BE 0475.480.736

Ville: Antwerpen / Anvers

Code postal: 2000

Subdivision pays (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

Pays: Belgique

Adresse électronique: info@3p.eu

Téléphone: +32 3 294 30 51

Rôles de cette organisation:

Prestataire de services de passation de marché

8.1. ORG-0004

Nom officiel: FPS Policy and Support

Numéro d'enregistrement: BE 0671.516.647

Ville: Brussels

Code postal: 1000

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: e.proc@publicprocurement.be

Téléphone: +32 2 740 80 00

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 8d327916-65bb-4c1c-87a4-db141ea8b296 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 01/07/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Date et heure de transmission de l'avis (eSender): 01/07/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: néerlandais, français

Numéro de publication de l'avis: 459188-2026

Numéro de publication au JO S: 126/2026

Date de publication: 03/07/2026